



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

  
Gendarmerie  
nationale

PÔLE JUDICIAIRE DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE

INSTITUT DE RECHERCHE CRIMINELLE  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

DÉPARTEMENT ANTHROPO-HÉMATOMORPHOLOGIE  
Franck NOLOT

DÉPARTEMENT MÉDECINE LEGALE ODONTOLOGIE  
DR MICHEL MAZEVET

## Rapport d'examen scientifique

### Examen anthropologique

N° 10266/ES/ANH/196/16

N° 10265/ES/MLO/106/16

du 2 décembre 2016

- Références** : - Réquisition à personne qualifiée en date du 2 décembre 2016, du Major de police Frédéric POINTEAUX, officier de police judiciaire, en fonction à la Brigade de Répression de la Délinquance contre la personne de PARIS (75).  
- Procès-verbal n° 2016/795 - BRD PARIS (75).

# SOMMAIRE

I - MISSION	3
II - ETAT DES CORRESPONDANCES	3
III - SCELLES	3
3.1 - PRISE EN COMPTE	3
3.2 - OUVERTURE	3
3.3 - DESCRIPTION - INVENTAIRE	3
3.4 - RECONSTITUTION - MESURES CONNEXES	3
IV - PARTIE EXPERIMENTALE	4
4.1 - INVENTAIRE DES PIÈCES OSSEUSES	4
4.2 - PARTIE SCANNER	5
4.2.1 INTRODUCTION :	5
4.2.2 MATÉRIEL:	5
4.2.3 EXAMEN TOMODENSITOMÉTRIQUE	5
4.3 - EXAMEN ANTHROPOLOGIQUE	10
4.3.1 - ÉTUDE LÉSIONNELLE	10
4.3.2 - DÉTERMINATION DU TYPE POPULATIONNEL	13
4.3.3- DÉTERMINATION DU SEXE	13
4.3.4 - ESTIMATION DE L'ÂGE	14
4.3.5 - ESTIMATION DE LA TAILLE	14
V - DISCUSSION	14
VI - CONCLUSION	14

## PIECES JOINTES (4 feuillets)

- Prestation de serment du Dr Michel MAZEVET
- Réquisition à personne qualifiée
- Désignation de personne qualifiée

## I - MISSION

Nous soussigné,

Franck NOLOT, anthropologue au département Anthropo-Hématomorphologie de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale à PONTOISE (95), expert près la cour d'Appel de Versailles

Dr Michel MAZEVET, médecin légiste au département médecine légale-odontologie de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale à PONTOISE (95), non inscrit,

désignés pour effectuer les examens scientifiques demandés par le Major de police Frédéric POINTEAUX, officier de police judiciaire, en fonction à la Brigade de Répression de la Délinquance contre la personne de PARIS (75), par réquisition en date du 2 décembre 2016, comportant la mission suivante :

*"Voir mission en pièce jointe"*

Serment préalablement prêté de bien et fidèlement remplir notre mission en notre honneur et conscience, rapportons les opérations effectuées.

## II - ETAT DES CORRESPONDANCES

Pour mémoire.

## III - SCELLES

### **3.1 - PRISE EN COMPTE**

Le 12 décembre 2016, le scellé n° DEUX du procès-verbal n° 2016/795 de la BRD, est pris en compte auprès du service saisine-scellés de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale à PONTOISE (95).

### **3.2 - OUVERTURE**

Le 12 décembre 2016, après en avoir constaté l'intégrité, le scellé n° DEUX est brisé.

### **3.3 - DESCRIPTION - INVENTAIRE**

Le scellé n° DEUX se compose d'un cercueil contenant différents ossements.

Un carton d'identification portant les mentions réglementaires est attaché au scellé.

### **3.4 - RECONSTITUTION - MESURES CONNEXES**

Le scellé n° DEUX est reconstitué et authentifié par nos signatures le 5 janvier 2016. Il est remis à notre service saisine scellés pour réexpédition. Le scellé d'expert n° 16\_8115\_MLO\_1 est remis au service saisine scellé pour transmission au laboratoire d'analyse génétique.

#### IV - PARTIE EXPERIMENTALE

Méthodes d'essais mises en œuvre : ME 99, 103 et 106

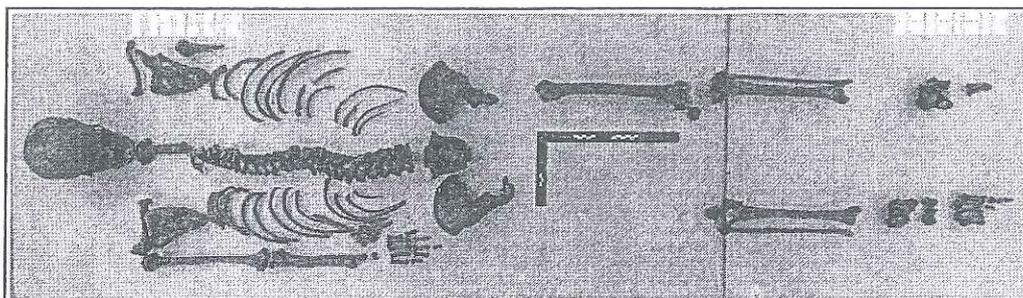
##### 4.1 - INVENTAIRE DES PIÈCES OSSEUSES

Le scellé n° DEUX contient :

- un crâne,
- une mandibule,
- deux clavicules (droite et gauche),
- deux omoplates (droite et gauche),
- un humérus droit
- une partie proximale d'humérus gauche,
- un cubitus droit,
- un radius droit,
- un scaphoïde de main droite,
- les cinq métacarpiens droits,
- six phalanges de main,
- un sternum,
- vingt quatre vertèbres,
- douze côtes droites,
- douze côtes gauches,
- deux os coxaux (droit et gauche),
- un sacrum,
- deux fémurs (droit et gauche),
- deux tibias (droit et gauche),
- deux péronés (droit et gauche),
- deux rotules (droite et gauche),
- deux calcanéum (droit et gauche),
- deux astragales (droit et gauche),
- deux cuboïdes (droit et gauche),
- deux grands cunéiformes (droit et gauche),
- un premier cunéiforme droit,
- les cinq métatarsiens droits,
- les premiers et deuxième métatarsiens gauches,
- trois phalanges de pied,

- quatre ossements d'origine animale.

Le dénombrement de ces ossements nous permet de différencier un seul sujet. Les ossements présents ont été repositionnés anatomiquement (*photographie ci-dessous*). Le fémur droit est absent car il a été placé sous scellé d'expert n° 16\_8115\_MLO\_1 pour analyse génétique.



## 4.2 – PARTIE SCANNER

### 4.2.1 INTRODUCTION :

Agissant sur réquisition de M. Frédéric POINTEAUX, OPJ en résidence à la BDRP de Paris, le Docteur MAZEVET certifie avoir pratiqué personnellement l'examen tomодensitométrique du corps de X pouvant être Levon EKMEJIAN, né le 29/11/1958 à Bourj Hamoud (Liban) et qui pourrait être décédé le 29/01/1983 à Ankara.

La méthode d'essai suivante a été mise en œuvre :

- ME 451 : examen tomодensitométrique d'un corps ou élément de corps,

### 4.2.2 MATÉRIEL:

L'examen tomодensitométrique a été réalisé au moyen d'un scanner SIEMENS SOMATOM 6. La reconstruction des images a été faite à l'aide du logiciel OSIRIX MD.

### 4.2.3 EXAMEN TOMODENSITOMÉTRIQUE

Un scanner corps entier a été réalisé dans le laboratoire de médecine légale de l'IRCGN le 03/01/2017.

**Quelques définitions :**

- **reconstruction multi plan MPR** : cette séquence permet à l'opérateur de reconstruire une image dans un plan quelconque dans l'espace. Les coupes peuvent être horizontales, frontales ou sagittales.

- **reconstruction à l'aide de l'algorithme MIP (Maximal Intensity Projection)** : cette reconstruction permet de mettre en évidence au sein du volume reconstruit, les points d'intensité maximum pouvant correspondre à des corps étrangers (notamment projectiles), du matériel orthopédique... Il est à noter que les éléments dentaires ainsi que les rochers (os de la base du crâne) peuvent, de part leur structure apparaître en intensité maximum comparativement à l'os adjacent.

- **reconstruction 3D volumique** : cette séquence permet une reconstruction des volumes.

- **3D endoscopie** : permet à partir d'une acquisition volumique, de visualiser à l'aide d'une caméra virtuelle l'intérieur d'une cavité.

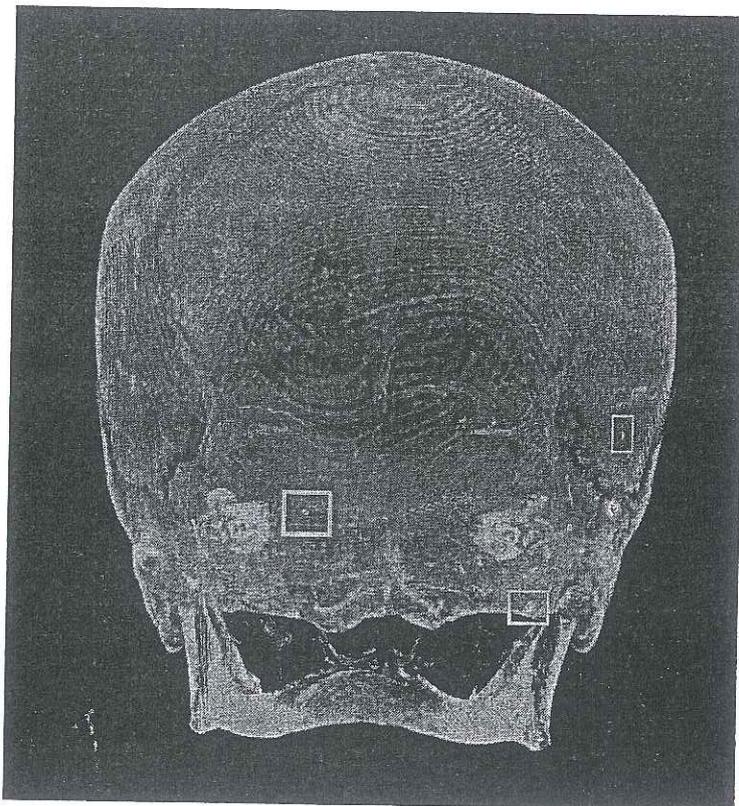
Fractures :             Oui             Non

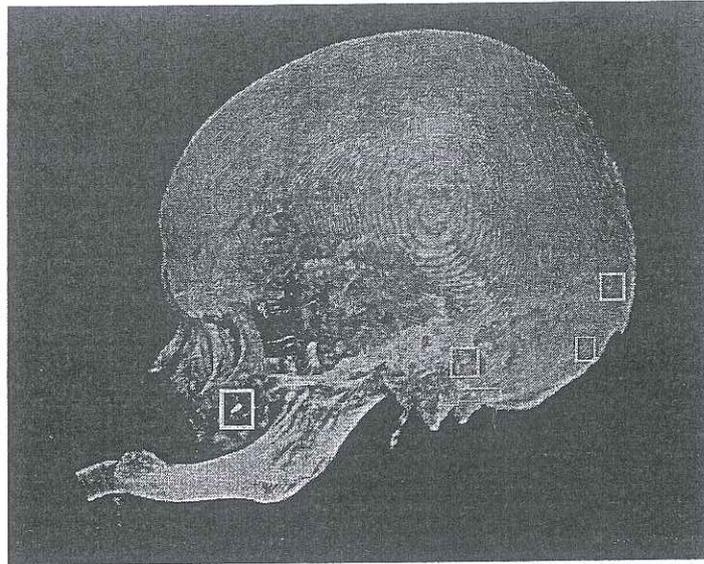
Corps étranger :     Oui             Non

La reconstruction des images est réalisée sur une console de post-traitement utilisant le logiciel OsiriX MD.

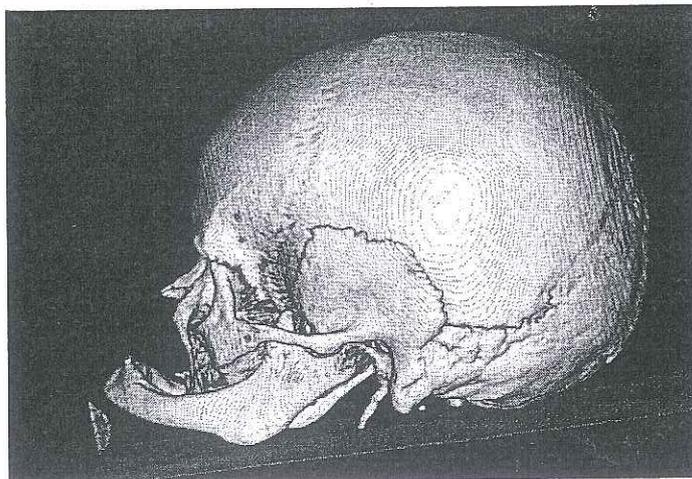
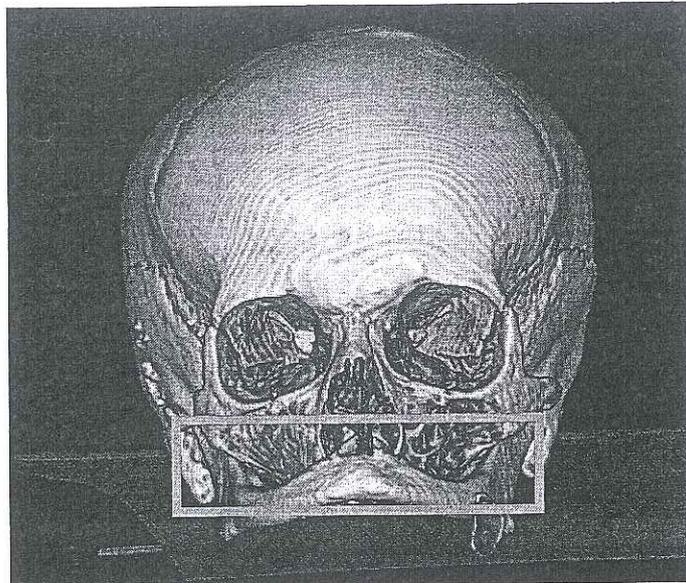
Les reconstructions suivantes reprennent les éléments d'intérêt :

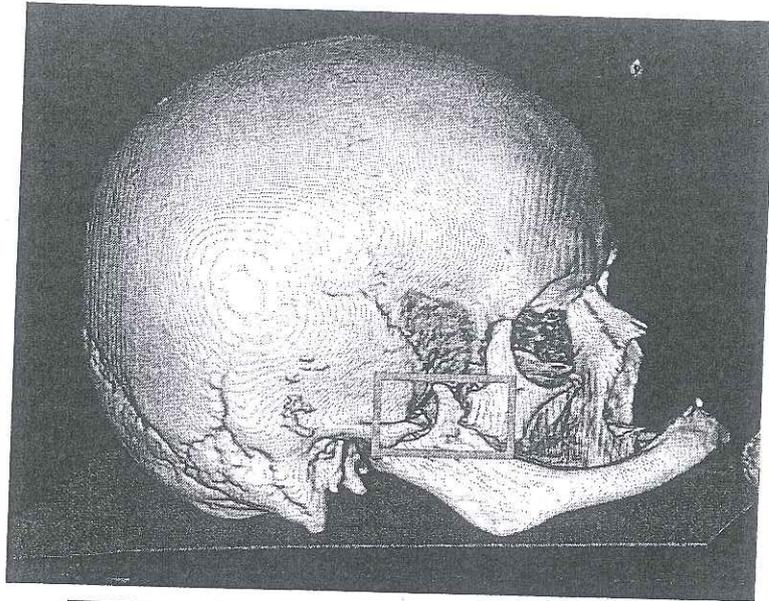
- Vues antérieure et latérale gauche du crâne en reconstruction MIP, objectivant des **corps étrangers millimétriques** en regard du maxillaire gauche et dans la région intracrânienne :



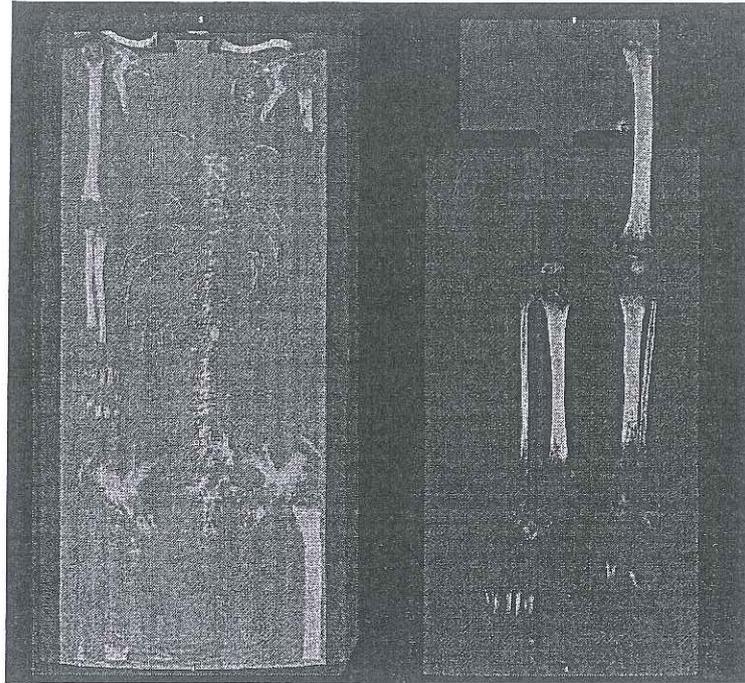


- Vues antérieure, latérale gauche, latérale droite et postérieure du crâne en reconstruction 3D, objectivant un édentement total au niveau du maxillaire supérieur et de la mandibule, ainsi qu'une amputation de l'os zygomatique droit :

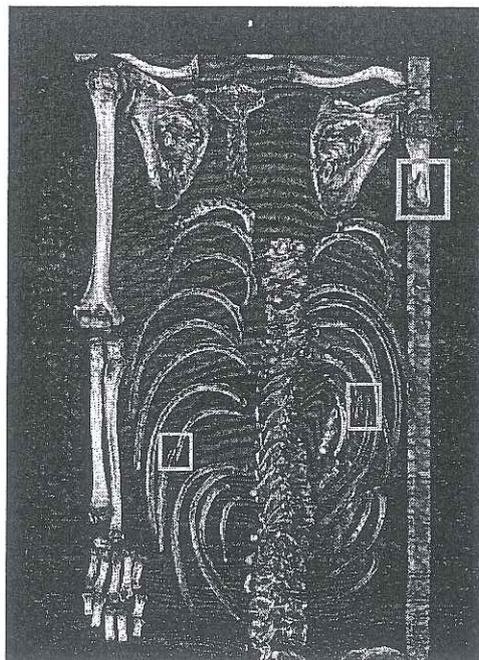




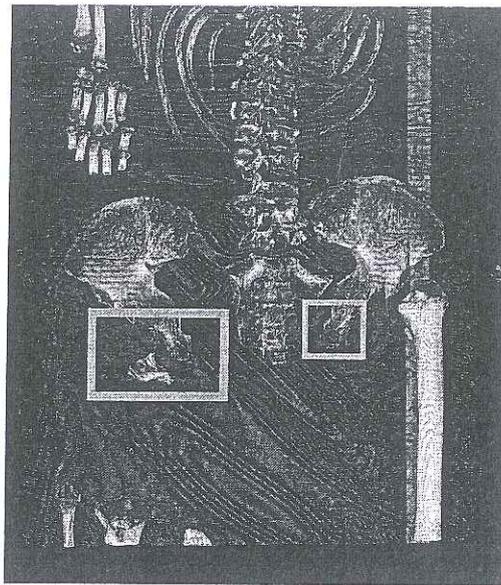
- Vues antérieures du tronc, bassin, des membres supérieurs et inférieurs en reconstruction MIP, objectivant l'absence de corps étrangers :



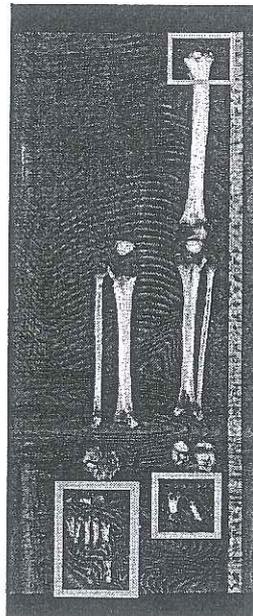
- Vue antérieure du tronc et des membres supérieurs en reconstruction 3D, objectivant une amputation de l'humérus gauche au 1/3 supérieur, une absence de l'avant bras et de la main gauche, une absence de phalanges de la main droite et des lésions osseuses au niveau costal :



- Vue antérieure du bassin en reconstruction 3D, objectivant des lésions au niveau des os iliaques :



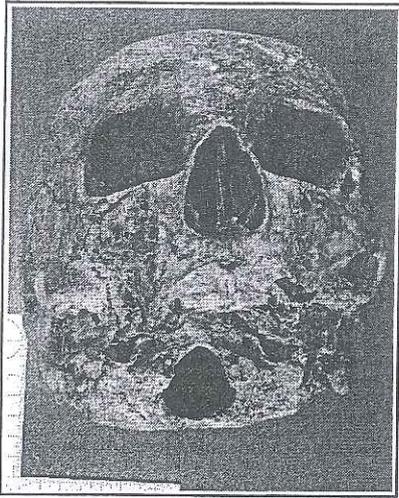
- Vue antérieure des membres inférieurs en reconstruction 3D, objectivant une absence du fémur droit (prélevé pour expertise génétique) et de nombreux éléments osseux au niveau des pieds. Il existe en outre une lésion de l'extrémité supérieure du fémur gauche :



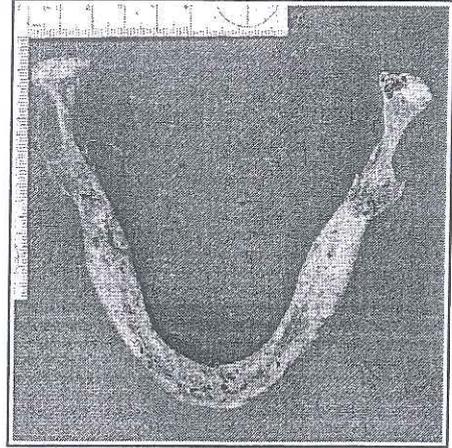
#### 4.3 – EXAMEN ANTHROPOLOGIQUE

##### 4.3.1 – ETUDE LÉSIONNELLE

Le maxillaire supérieur et la mandibule présentent un édentement total avec un remodelage osseux laissant suggérer la présence d'un appareil dentaire complet (*photographies ci dessous*). Le crâne contient en outre de multiples éléments telluriques.

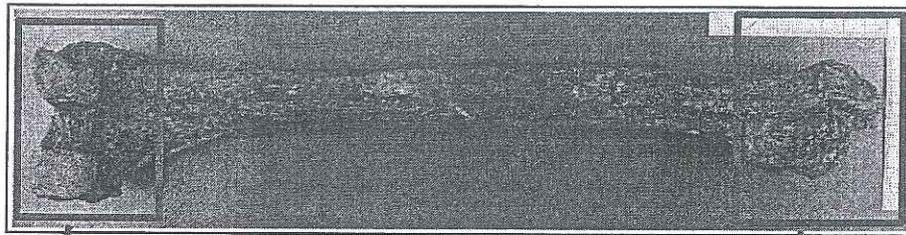


Vue générale du crâne

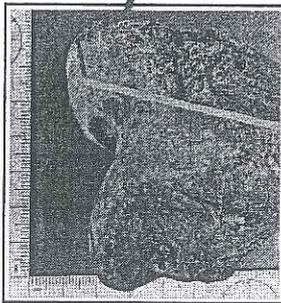


Vue générale de la mandibule

De nombreuses lésions sont observables sur les ossements. Le fémur gauche présente des traces de découpe au niveau des extrémités distale et proximale (photographies ci dessous)

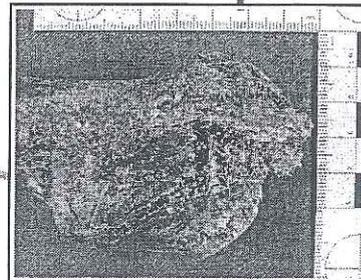


Vue générale du fémur gauche



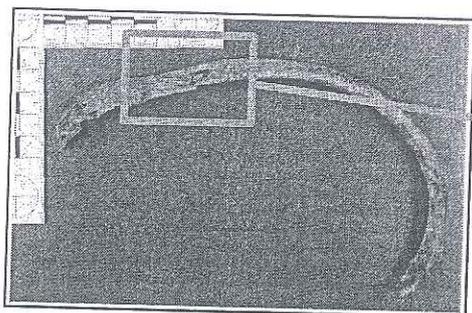
Vue rapprochée de l'extrémité distale

sections

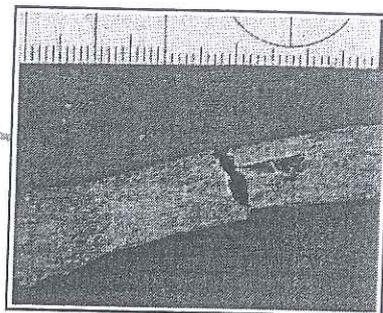


Vue rapprochée de l'extrémité proximale

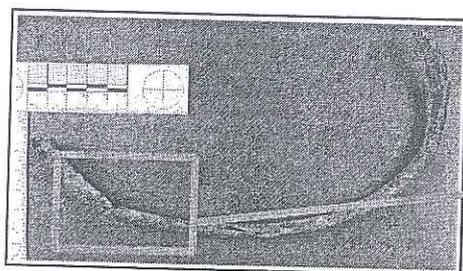
Certaines côtes présentent des fractures rectilignes pouvant correspondre également à des traces de découpe (*photographies ci dessous*)



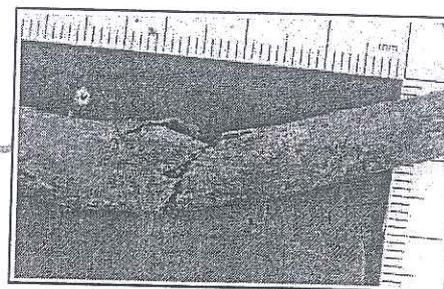
Vue générale d'une fracture costale



Vue rapprochée de la lésion

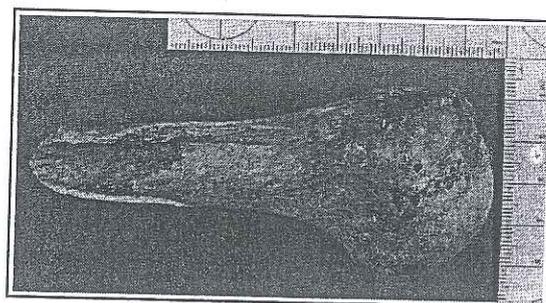


Vue générale d'une fracture costale



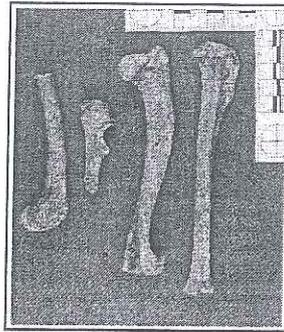
Vue rapprochée de la lésion

D'autres lésions (fractures) sont observées sur certains ossements (humérus, os coxaux,...). Ces atteintes ont vraisemblablement une origine taphonomique. Elles sont consécutives aux conditions d'inhumation et/ou d'exhumation (*photographies ci dessous*)



Vue rapprochée de la fracture de l'humérus gauche

Nous avons également dénombré des ossements d'origine animale qui après comparaison avec nos collections de référence correspondent à des ossements de canidés (*photographie ci dessous*).



Vue générale des ossements d'origine animale

#### 4.3.2 - DÉTERMINATION DU TYPE POPULATIONNEL

L'ouverture nasale étroite, le rebord nasal aigu et l'absence de prognathisme sont des critères morphologiques en faveur d'un sujet de type **caucasoïde**.

Les fonctions discriminantes de GILES & ELIOT (1962) et de JANTZ & MOORE-JANSEN (1987), établies à partir des mesures réalisées sur le crâne facial et cérébral, confirment l'appartenance du sujet au groupe **caucasoïde**.

#### 4.3.3- DÉTERMINATION DU SEXE

##### Par l'étude du bassin

Sur les os coxaux, l'échancrure sciatique ouverte et la crête iliaque en forme de S peu prononcé nous orientent sur un sujet de sexe féminin.

Les fonctions discriminantes de HOUET (2005) calculées à partir des données métriques de l'os coxal donnent des valeurs situées dans le domaine **féminin**.

Mesures prises	PUM	SPU	DCOX	IIMT	ISMM	SCOX	SS	SA	SIS	VEAC	SEXE
Valeurs en mm	-	-	191	47	97	147	65	62	34	48	féminin

Ces éléments nous permettent de confirmer l'appartenance du sujet au sexe **féminin**.

#### 4.3.4 - ESTIMATION DE L'ÂGE

##### ➤ Par l'étude des sutures crâniennes

Nous avons appliqué la méthode de MEINDL et de LOVEJOY (1985), établie sur l'étude du degré de synostose des sutures exocrâniennes. La synostose avancée des sutures crâniennes correspond à un sujet adulte dont l'âge au décès peut être estimé à  $55 \pm 8$  ans.

La synostose des sutures crâniennes pouvant subir des variabilités entre les individus le résultat doit être utilisé à titre d'orientation.

#### 4.3.5 - ESTIMATION DE LA TAILLE

Nous utilisons la méthode de TROTTER & GLESER (1970) sur différents os longs en tenant compte du sexe féminin et du type populationnel caucasoïde.

Pièces osseuses	Longueur (en cm)	Taille (en cm) caucasoïde
Fémur droit	36,5	$144 \pm 4$
Tibia droit	29,1	$146 \pm 4$

La taille moyenne du sujet est de  $145 \pm 4$  cm.

## V - DISCUSSION

Les ossements présents font l'objet de différents types de lésions. Si certaines (humérus, os coxaux,..) semblent être consécutives aux conditions d'inhumation et/ou d'exhumation, d'autres (fémur gauche ou côtes) sont consécutives à une action tranchante (découpe des ossements). Toutefois la position de certaines de ces traces (sous les condyles fémoraux) nous permet d'émettre l'hypothèse d'une origine post mortem.

Les éléments fournis sur le défunt (un homme d'environ 1,80 m et âgé de 25 ans au moment du décès) ne correspondent pas aux éléments déterminés lors de l'examen anthropologique. Cette étude devra être complétée par des examens génétiques.

## VI - CONCLUSION

Le scellé n° DEUX du procès-verbal n° 2016/795 de la Brigade de Répression de la Délinquance contre la personne de PARIS (75), contient des ossements d'origine humaine pouvant correspondre à un sujet adulte, caucasoïde, de sexe féminin, mesurant  $145 \pm 4$  cm dont l'âge au décès est estimé à  $55 \pm 8$  ans. Ces caractéristiques ne correspondent pas aux données fournies par la famille.

En l'absence totale d'éléments dentaires seule une analyse génétique permettra de confirmer ou d'infirmier l'identité du défunt.

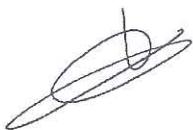
Aucun élément radio-opaque d'intérêt n'a été observé sur les différentes reconstructions scanner.

Les ossements présents font l'objet de différents types de lésions. Si certaines semblent être consécutives aux conditions d'inhumation et/ou d'exhumation, d'autres sont consécutives à une action tranchante (découpe des ossements).

Attestons avoir accompli personnellement la mission qui nous a été confiée.

A Pontoise, le 5 janvier 2016.

Franck NOLOT



Dr Michel MAZEVET



Michel MAZEVET

**Destinataires :**

Major de police Frédéric POINTEAUX, de la BRD  
de PARIS (75)



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



POLE JUDICIAIRE DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE

INSTITUT DE RECHERCHE CRIMINELLE  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

DEPARTEMENT MLO

Cergy-Pontoise, le 02/12/2016  
N° 10265/ES/MLO/106/16

PRESTATION DE SERMENT

Vu l'article 77-1 du code de procédure pénale,

Vu la réquisition en date du 02/12/2016 de BM POINTEAUX Frédéric  
officier de police judiciaire de la BRDP PARIS

Et, après avoir pris connaissance de la mission fixée, nous estimant compétent pour procéder aux actes  
requis, acceptons ladite mission et prêtons serment d'apporter notre concours à la justice en notre honneur et  
conscience.

Cergy-Pontoise  
Le 02/12/2016

La personne requise  
MAZEVET Michel

Michel MAZEVET

PROCES VERBAL C. Q. N.

Jolmine - Boedias

8/15 02 DEC. 2016 TE

10265 ES MLO/106 Ub

SERVICE

BRIGADE DE REPRESSION DE LA DELINQUANCE CONTRE LA PERSONNE

122-126 rue du château des rentiers 75013 PARIS  
Tél : 01.55.75.24.79  
Fax : 01.55.75.27.60

J/2016/795

AFFAIRE :  
Identification de personne  
décédée sous X.

OBJET :  
REQUISITION JUDICIAIRE à l'IRCGM de Pontoise, Etude Anthropologique et comparaison ADN

L'an deux mille seize  
Le Deux décembre

Nous, Frédéric POINTEAUX  
Major de Police

en fonction à la Brigade de Répression de la Délinquance contre la Personne

de Police Judiciaire en résidence à Paris,

--- Nous trouvant au service, -----

--- Poursuivant l'enquête préliminaire, -----

--- Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale, -----

--- Vu l'article 77-1 de ce même code, ---

--- Après accord de madame Brigitte FRANCESHINI, Premier Vice Procureur de la Section Civile du Tribunal de Grande Instance de Paris, ---

--- Agissant en vu d'identifier formellement le corps X pouvant être Levon EKMEKJIAN né le 29/11/1958 à Bourj Hamoud (Liban), ---

--- PRIONS et au besoin REQUERONS Monsieur NOLOT Franck, Anthropologue, expert inscrit près la cour d'Appel de Versailles ; Le docteur Michel MAZEVET, Médecin Légiste, expert, et le Commandant de Gendarmerie HUBAC Sylvain, expert près de la Cour d'appel de Versailles de l'Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale sis 05 boulevard de l'Hautill à Pontoise 95500 de bien vouloir faire procéder aux actes suivants :

- Assister à l'exhumation du corps X pouvant être Levon EKMEKJIAN, fixée le 02/12/2016 à 09 heures 00 au cimetière d'Alfortville et faire toutes préconisations ou interventions utiles au bon déroulement des opérations.

ET EFFECTUER :

1°) L'ETUDE ADN

- Prendre en compte le scellé N° UN Enveloppe 005897346000 contenant le prélèvement salivaire de madame Evemia SUDJIAN eps EKMEKJIAN

- Déterminer le profil génétique de l'ADN du scellé numéro UN

- Prendre en compte le scellé N° DEUX et le scellé numéro DEUX le reliquaire contenant les ossements du corps X pouvant être Levon EKMEKJIAN

- Déterminer le profil génétique de l'ADN du scellé numéro DEUX

- Procéder à la comparaison entre les profils génétiques issus des ADN des scellés numéros UN et DEUX pour déterminer si madame Evemia SUDJIAN eps EKMEKJIAN est bien la mère de Levon EKMEKJIAN

- Nous communiquer les résultats . --



## 2°) L' ETUDE ANTHROPOLOGIQUE

- Procéder à un examen tomodynamométrique du corps à la recherche de lésions osseuses et du corps étranger éventuels. -
- Procéder à la description détaillée, à l'autopsie et à l'examen anthropologique du corps en vue d'établir les circonstances et la cause de la mort et recherches tous indices de crime ou délit. -
- Effectuer tous prélèvements utiles.-
- Faire toutes observations utiles à la manifestation de la vérité

## 3°) INFORMATIONS SUR LE DEFUNT

- Le corps pourrait être celui de Levon EKMEKJIAN né le 29/11/1958 à Bouj Hammoud (Liban). Ce dernier a été exécuté par pendaison le 29 janvier 1983 dans l'enceinte de la prison Ulucanlar à Ankara. Il semblerait que les pendaisons en Turquie dans les années 80 se faisaient de la manière suivante. La corde était autour du cou du supplicié. La corde était fixée à une poutre et le corps était debout sur un tabouret ou une petite table. On retirait le tabouret pour la mise à mort.
- Le corps a été mis en terre vraisemblablement selon rite funéraire musulman, enroulé dans un linceul à même la terre.
- Le nommé Levon EKMEKJIAN mesurait selon la famille 1 m 79 - 1 m 80.-
- Pour sa garantie personnelle et afin qu'il n'en ignore remettons à Monsieur Franck NOLOT, docteur Michel MAZEVET et au Commandant de Gendarmerie de Sylvain HUBAC de l'Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale l'original du présent signé par nous et revêtu de notre sceau.---
- Dont acte,---

Le Major de Police

